

Publié le 4 octobre 2019

## 55 à 17 !

***Sous les applaudissements, l'ouverture de la procréation médicalement assistée à toutes les femmes, article phare du projet de loi relatif à la bioéthique, a été adopté en première lecture au Palais Bourbon le 27 septembre. Une Assemblée dont les rangs étaient très clairsemés, comme le reflète le chiffre des votes : 55 voix contre 17, et 3 abstentions ! Cette constatation mérite à elle seule réflexion.***

Quand on a vibré tout au long de sa jeunesse au son des hymnes du Tournoi des Cinq Nations, un tel score, inscrit au tableau d'affichage à la fin d'un match de la Coupe du monde de rugby – accueillie actuellement par l'Empire du Soleil levant – est une grande joie : de celles qui vous atteignent jusques en vos entrailles. Éclatant, il manifeste la qualité d'engagement de deux équipes investies pour la beauté du jeu, il témoigne d'essais si nombreux que l'on ne peut les compter...

Pourtant, aujourd'hui, ce score de 55 à 17 est des plus consternants ! Il porte une toute autre réalité, de celles qui viendront bousculer de nombreuses entrailles...

Adoption en première lecture de l'article premier du projet de loi sur la bioéthique, qui prévoit d'étendre aux femmes célibataires et aux couples de femmes l'accès aux techniques de PMA : 55 députés ont voté pour, 17 contre, et 3 se sont abstenus... lors même que l'hémicycle est censé rassembler 577 députés.

24 avril 2017 : quelque 18 % des citoyens inscrits portent leur voix sur le nom de Macron.

27 septembre 2019 : ce sont moins de 10 % des députés élus qui viennent porter crédit au projet de loi nationale...

Le moins que l'on puisse relever est la défection de nos porte-parole au moment d'agir. Constaté que seulement 13 % des représentants de la nation siègent dans l'hémicycle pour entériner le premier acte de cette loi de révision bioéthique est pour le moins troublant.

D'aucuns répondront qu'il ne s'agit là que du passage en première lecture d'un texte, et qu'il est plus que courant de constater semblable engouement à ce niveau-là du cheminement vers le vote d'une loi. Mais faut-il parler d'engouement ? Quel qu'en soit le sujet, pour ceux qui ont accepté la mission et la charge de représenter leurs concitoyens, il ne saurait être question d'engouement, mais de responsabilité.

Cette absence ne peut qu'être ressentie comme une trahison au «bon pour pouvoir» que le citoyen signe au moment d'une élection à l'endroit de son représentant. Puisque je lui ai donné mon pouvoir, il se doit de s'en saisir, il me doit de le respecter. Aussi, en l'espèce, l'abstention dérange-t-elle, l'absence agace-t-elle, l'absentéisme est-il insupportable.

Qu'est-ce qui se cache sous cette apparente désinvolture ? Qu'est-ce que cela traduit de la part de nos représentants ? Peur ? Désintérêt ? Embarras ? Inconséquence ? Refus de responsabilité ?

Quand nos représentants ne se présentent plus pour prendre part aux décisions, le citoyen lambda reçoit cette désertion de l'hémicycle comme une fuite devant la responsabilité confiée, reçue et acceptée.

---

Le citoyen lambda reçoit cette désertion de l'hémicycle comme une fuite devant la responsabilité confiée, reçue et acceptée.

---

Notre démocratie s'enlise peu à peu, de slogans en banderoles, de banderoles en marches blanches, de marches blanches en Gilets jaunes... Et les tranquilles aquabonistes d'hier se sont mus en réfractaires déclarés faisant preuve de toujours plus de virulence, laquelle donne à voir l'amertume, germe d'une violence patente. Et celle-ci devient signe visible d'une sourde fracture, que l'on constate dans l'abstention croissante à chaque nouveau scrutin électoral.

Forte de son expertise, c'est bien de fracture que parle l'Académie nationale de médecine<sup>1</sup> dans son rapport émis le 18 septembre dernier. Elle prend fermement position sur la question, faisant apparaître au fil de son propos que ce projet de loi sur la bioéthique promeut une fracture entre la réalité de la médecine, dont la vocation consiste à soigner les personnes, et les demandes sociétales, qui visent à combler les désirs des individus.

«Notre maison brûle et nous regardons ailleurs<sup>2</sup>.»

L'«Éco<sup>3</sup>» est saupoudrée un peu dans chaque sauce, ingrédient principal dans toutes les recettes.

On parle Écologie !

On parle Économie !

Tandis que la première se penche sur la connaissance de la maison, la seconde en envisage la gestion.

Et chacun de s'émouvoir des murs de la maison, de son fonctionnement, mais dans le cas d'espèce, pas un sur dix n'est là pour se soucier de l'habitant, pas un sur dix pour mesurer combien le fruit de leurs entrailles est béni.

Comme le souligne l'Académie nationale de médecine, ce projet place l'enfant à naître au rang d'objet de désir, tenant pour rien l'intérêt de l'enfant, son épanouissement, son équilibre psychologique.

---

Notre responsabilité est de nous manifester par tous les moyens dont nous sommes capables pour œuvrer à l'amour.

---

---

1 - Académie nationale de médecine, [Rapport sur le projet de loi relatif à la bioéthique](#), 18 septembre 2019.

2 - Jacques Chirac, 2 septembre 2002, Sommet de la Terre, Johannesburg.

3 - En grec ancien, οἶκος (oikos) signifie «maison».

Alors, sachons agir, et sachons réagir. Notre responsabilité est de nous manifester par tous les moyens dont nous sommes capables pour œuvrer à l'amour. «Nous savons bien que notre action n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan, mais sans notre action cette goutte manquerait<sup>4</sup>.»

Jérôme de Lartigue

Retrouvez cet article sur [srp-presse.fr](http://srp-presse.fr)

---

4 - Sainte Teresa de Calcutta, *Un chemin tout simple*, Plon-Mame, 1995, p. 106.